

Créée en 1948, l'ADMR est un réseau d'associations ayant pour missions de répondre aux besoins des familles et de créer de véritables emplois de proximité.

NUMERO UN FRANÇAIS DES RESEAUX DE PROXIMITE

L'ADMR en France, c'est :

3 350 associations locales intervenant sur 32 000 communes
110 000 bénévoles assurant le contact de proximité
104 500 salariés intervenant auprès de 600 000 foyers

L'ADMR dans le Nord c'est :

25 associations locales intervenant sur 300 communes
250 bénévoles assurant le contact de proximité
1350 salariés intervenant auprès de 5 600 foyers

UN CADRE DE TRAVAIL ASSOCIATIF

L'ADMR a pour mission de créer, de mettre en place et de gérer des services d'aide et de soins à domicile destinés à tous publics : personnes autonomes à la recherche d'une meilleure qualité de vie, personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou des difficultés passagères.

Les bénévoles de l'ADMR animent des associations locales dans la proximité : ils connaissent les personnes et leurs attentes et peuvent ainsi proposer le financement adéquat et le personnel adapté.

Aides à domicile, auxiliaires de vie sociale, techniciennes de l'intervention sociale et familiale, à chaque type d'intervention correspond un personnel avec une qualification spécifique qui allie capacités relationnelles et compétences techniques.



**Savez-vous
tout ce que
notre association
peut faire
pour vous ?**



LES SERVICES PROPOSES EN PRESTATAIRE

- Aide ménagère à la famille
- Aide aux personnes âgées et dépendantes

Aide à la vie quotidienne des personnes handicapées

Aide dans les actes essentiels de la vie (alimentation, toilette, habillage)
Soutien dans les tâches de la vie courante
(ménage, courses, préparation des repas, entretien du linge)
Présence active, accompagnement

- Action socio-éducative : TISF
Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale

Grossesse, maternité, naissances multiples, enfant malade ou handicapé à domicile, surcharge occasionnelle, maladie des parents, situation précaire...

- Petits travaux de bricolage et de jardinage

En accord avec le client, la prestation sera adaptée et un personnel qualifié sera proposé

CHACQUE PRESTATION PEUT FAIRE L'OBJET D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE PAR DIFFERENTS ORGANISMES CONVENTIONNES (Caisse Allocations Familiales, Conseil Général, Caisses de retraite, Mutuelles, Comités d'Entreprise...)



L'ASSOCIATION LOCALE ADMR DE HONDSCHOOTE

Les permanences

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
L'après-midi sur rendez-vous
Le vendredi de 8 h 30 à 16 h
(Répondeur tous les jours)

A l'Association locale ADMR
2 rue du Maréchal Foch
59122 HONDSCHOOTE
Tél : 03.28.68.37.74

Mail : admr@club-internet.fr

Communes desservies

HONDSCHOOTE	KILLEM
LES MOERES	REXPOEDE
GHYVELDE	OOST-CAPPEL
UXEM	BAMBECQUE
BRAY-DUNES	WEST-CAPPEL
ZUYDCOOTE	WARHEM
COUDEKERQUE-VILLAGE	HOYMILLE

LA CHARTE QUALITE ADMR

Respect de la liberté des personnes

Réponse rapide

Prestation construite sur mesure

Suivi, adaptation des prestations

Qualification du personnel

Travail de proximité des bénévoles